

même pendant les quatrième, cinquième et sixième siècles, il n'y eut ni cloches, ni aucun instrument pour annoncer les assemblées. Tout ce qu'on a dit pour faire remonter l'origine des cloches à ces temps reculés ne repose sur aucun fondement solide, dit Martigny ; saint Paulin, à qui on a voulu en attribuer l'introduction dans les églises, ne dit pas un mot. ni de cloches, ni de clochers, dans la description si minutieuse qu'il nous a laissée de sa basilique de Nole.

Le peuple, qui assistait assidument chaque jour à la psalmodie, était averti par l'évêque ou par les prêtres, du jour, et de l'heure fixés pour la liturgie. Dom Ménard nous a conservé, d'après un manuscrit très ancien, une formule de ces sortes de convocations : " Sache votre dévotion, ô frères très saints que le jour anniversaire du bienheureux martyr approche ; jour où, surmontant les tentations du démon, il a été associé au Créateur de toutes choses par une passion glorieuse. En conséquence, rendons gloire au Seigneur, qui est admirable dans ses saints, afin que ce même Dieu qui leur a décerné la couronne de la victoire, nous accorde en vue de leurs mérites le pardon de nos fautes. Ainsi donc, dans tel lieu, à telle férie, nous célébrerons cette même fête avec une dévotion empressée. "

Dans l'Eglise occidentale, nous ne trouvons de donnée bien certaine au sujet des cloches que vers le déclin du sixième siècle. On lit dans la vie de saint Columban, mort en 599, que vers le milieu de la nuit il se rendait à l'église au son de la cloche, et que les autres moines, réveillés par le même moyen y allaient aussi.

La seconde donnée est de l'année 604, et relative au pontificat de saint Sabinien, successeur immédiat de saint Grégoire le Grand, et qui ne siégea qu'une année. D'après Polydore Virgile, ce pape établit l'usage des cloches pour convoquer les fidèles à l'église.

Quand aux églises orientales, il n'existe pas de preuve que les cloches y aient été introduites avant le neuvième siècle, alors que Ursus, doge de Venise, en envoya douze à l'empereur Michel, qui les fit placer dans un magnifique campanile construit par ses soins à Sainte-Sophie, vers 867. Avant l'introduction des cloches, les Grecs se servaient d'une planche sur laquelle ils frappaient avec un marteau de bois ou encore d'une plaque de fer et d'un marteau de même métal.